

tretenir à leur aise, resserrer les liens d'une affection réciproque et goûter en-semble le bonheur de la vie domestique. Passer le dimanche en famille : cette locution, usitée dans la langue de nos pères, résumait pour eux leurs joies les plus douces, comme elle est d'ailleurs l'expression fidèle du sentiment moral. Quoi de plus beau, en effet, quoi de plus touchant que de voir, le jour du Seigneur, un père et une mère, en compagnie de leurs enfants, prendre le chemin de l'église pour s'acquitter en commun de leurs devoirs envers Dieu, puis, après cet hommage rendu au souverain Maître, se réunir sous le toit de la famille, pour s'y reposer du travail des jours précédents par les délassements honnêtes, et se préparer de la sorte à reprendre la tâche du lendemain, après une journée saintement passée dans les exercices de la prière et dans les joies d'un intérieur où règnent la paix, l'union et le contentement ! Le dimanche est le jour de la famille comme il est le jour de Dieu. » (Mgr Freppel.)

MGR LABRECQUE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI.

Canonisations et Béatifications faites

par N. S. P. le Pape Pie X depuis son avènement

(4 août 1903).

— o —

Pie X a canonisé quatre saints : Saint Alexandre Sanli, de l'ordre des Barnabites, évêque de Pavie (11 décembre 1904) ; saint Gérard Majella, frère lai de l'ordre du très saint Rédempteur (11 décembre 1904) ; saint Joseph Oriol, clerc de Barcelone (20 mai 1909) ; saint Clément-Marie-Holbauer, rédemptoriste (20 mai 1909).

Pie X a prononcé soixante-treize béatifications, dont les suivantes intéressent spécialement la France : celles du B. Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars (8 janvier 1905) ; des bienheureuses Carmélites de Compiègne, martyrisées à Paris sous la Terreur (27 mai 1906) ; de la bienheureuse Julie Postel, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde (17 mai 1908) ; de la bienheureuse Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur (24 mai 1908) ; de la bienheureuse Jeanne d'Arc (18 avril 1909) ; du bienheureux Jean Eudes, fondateur